



Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)

Journée régionale du 8 juin 2023



Mot d'accueil

Dr Tempremant, Conseiller régional
Pour M. Bertrand, Président du Conseil
Régional

Actualités des CPTS

Dr Stach, représentant de
l'Union des URPS Hauts-de-France
(Unions Régionales des Professionnels de Santé)

Actualités des CPTS

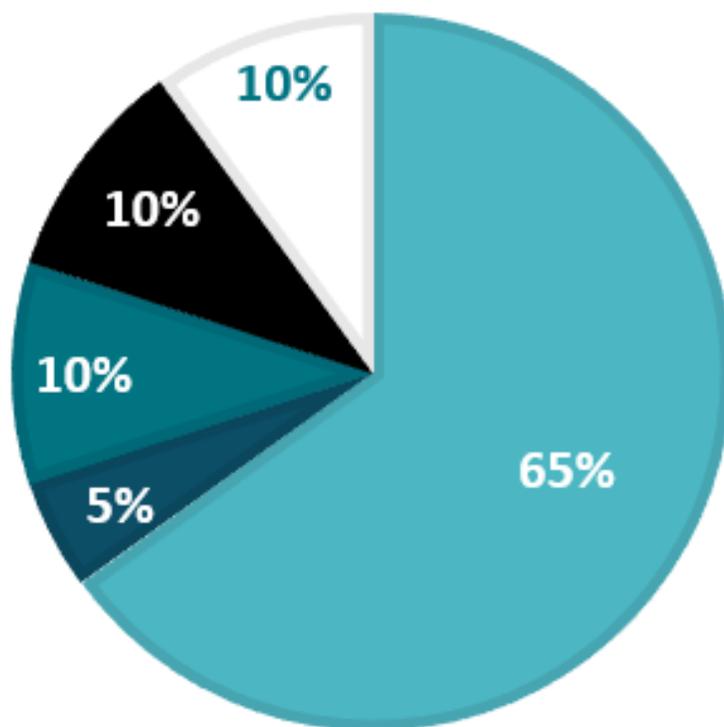
M. Vandendriessche, Directeur régional
Service Médical de l'Assurance Maladie
(DCGDR) Hauts-de-France

Actualités des CPTS

M. Hugo GILARDI, Directeur Général
Agence Régionale de Santé Hauts-de-France,
pilote de la mission « Tour > de France » des
CPTS

Plénière interactive

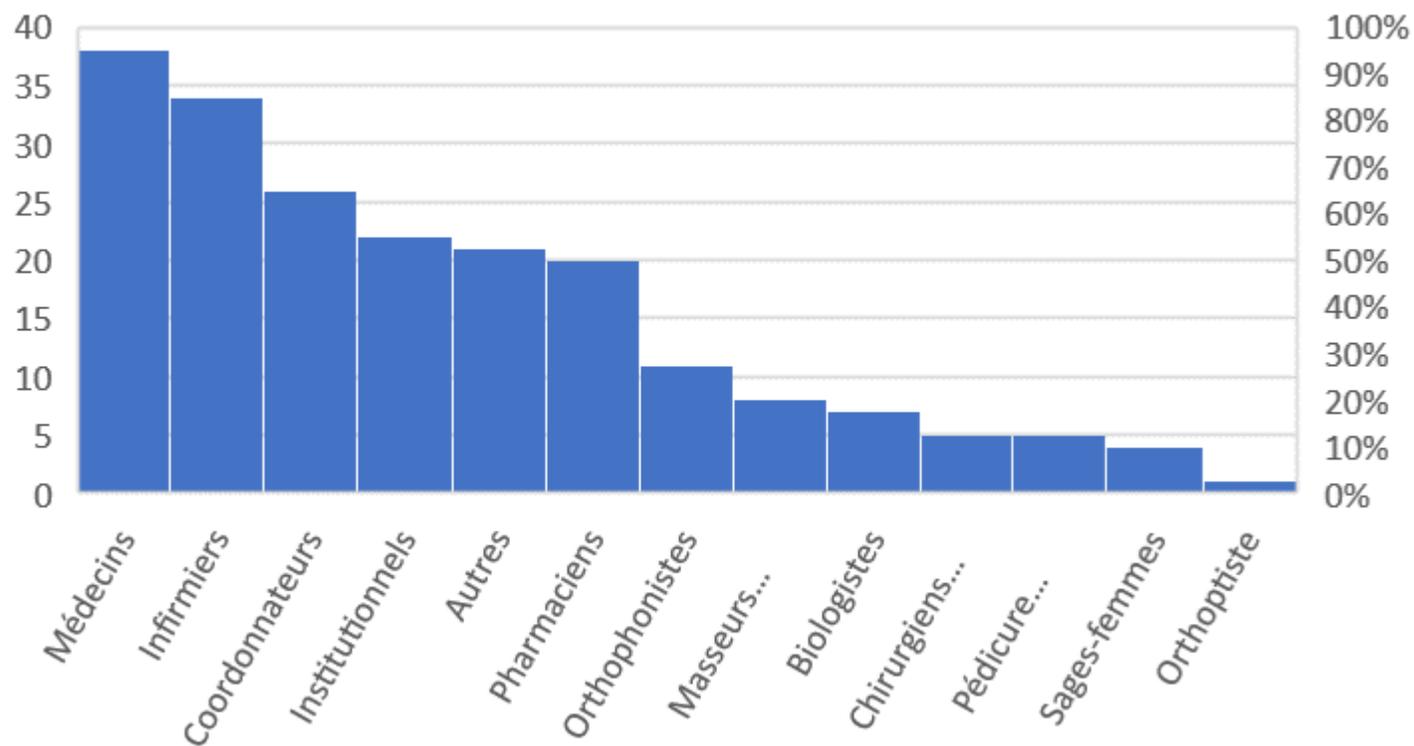
237 Participants (dont 28 en visio), dont :



- Professionnels en CPTS opérationnelle
- Professionnels en CPTS en création
- Professionnels hors CPTS
- Représentants des institutions
- Autres acteurs

237 Participants (dont 28 en visio), dont :

Répartition des participants par profession



Comment participer ?



1

Allez sur wooclap.com

2

Entrez le code d'événement dans le bandeau supérieur

Code d'événement
CPTS2023



1

Envoyez [@CPTS2023](https://twitter.com/CPTS2023) au **06 44 60 96 62**

2

Vous pouvez participer

[Copier le lien de participation](#)



• Sondage

- Vous participez à la journée pour
 - Vous restaurer
 - Tenir un stand
 - Voir vos référents locaux
 - Échanger entre CPTS
 - Prendre une journée OFF
 - Faire plaisir à vos URPS
 - Avoir de la visibilité sur ce qui se passe en région
 - Visiter le Conseil Régional

1. Vous participez à la journée pour

175 répondants



- ① Gestion quotidienne des CPTS
- ② Mise en œuvre opérationnelle des missions
- ③ Enjeux des inter-CPTS

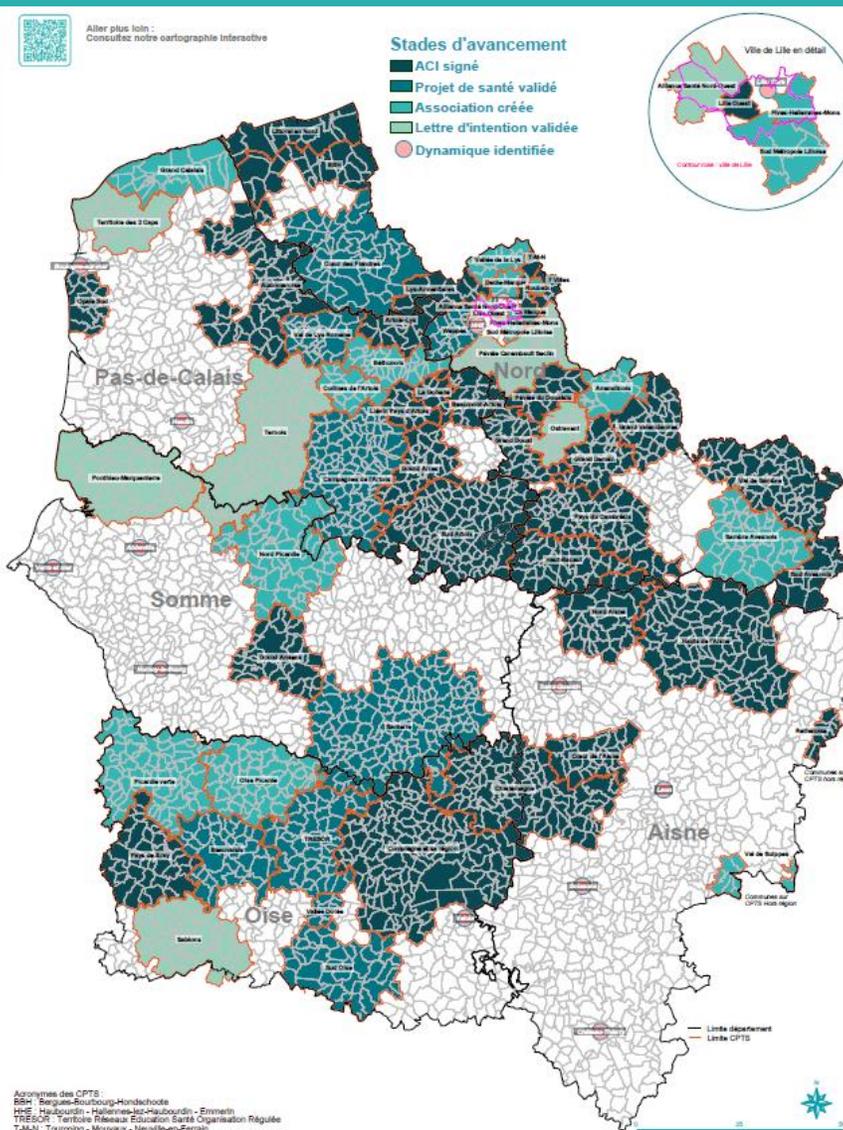
- ① Gestion quotidienne des CPTS
- ② Mise en œuvre opérationnelle des missions
- ③ Enjeux des inter-CPTS

➤ Juliette KEMP, responsable CPTS, Union URPS HDF

Où en est-on ?

Les CPTS en région Hauts-de-France

- **59 CPTS :**
 - ✓ 30 projets en cours
 - ✓ 29 en fonctionnement ACI
- **80 % de la population** couverte par une CPTS
- **24 % des professionnels adhèrent** à une CPTS (taux moyen des PSL sur un territoire couvert par une CPTS)



Où en est-on ?

Une cartographie interactive pour :

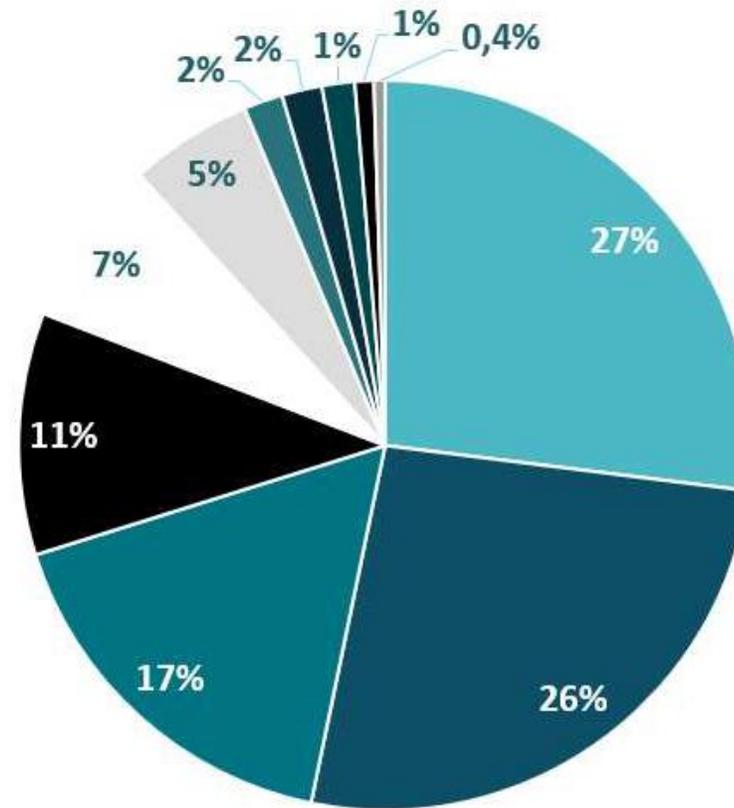
- ✓ Trouver la votre !
- ✓ Être identifié par les professionnels de votre territoire



5 285
professionnels de santé
libéraux sont adhérents à
une CPTS

• Evolution :

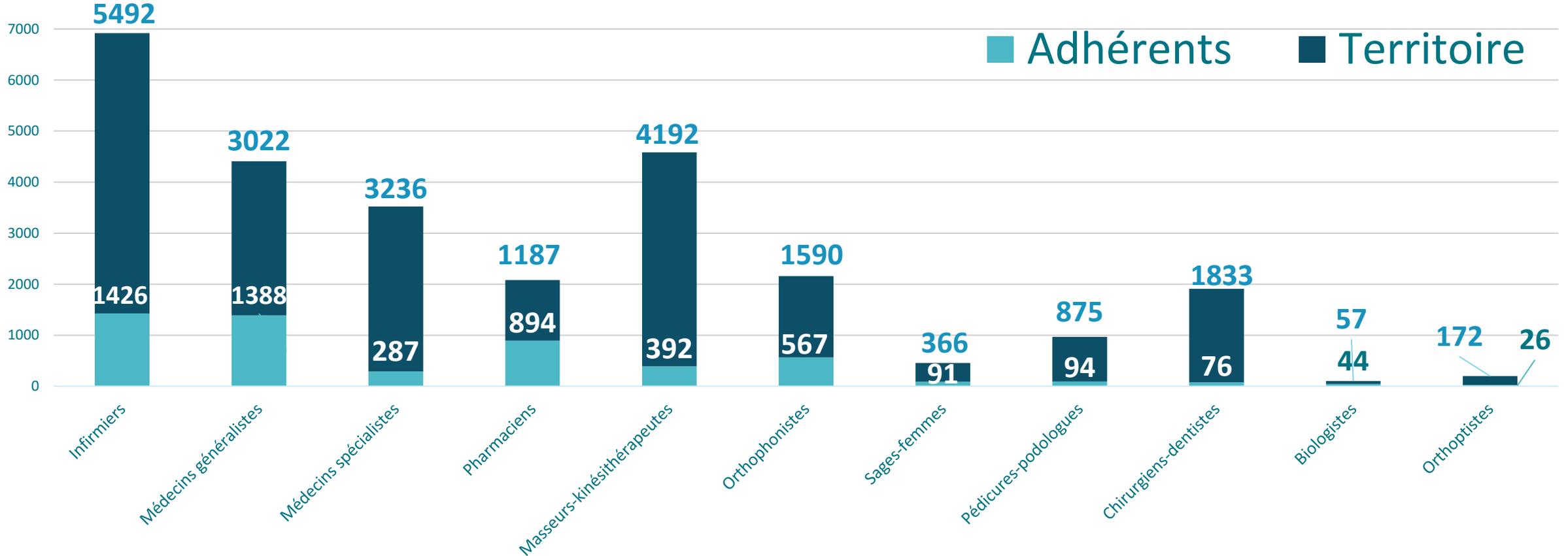
- **+ 2420 professionnels** ont adhéré à une CPTS en 2022
- **+ 14 CPTS** reconnues en 2022



- INFIRMIERS (27%)
- MEDECINS GÉNÉRALISTES (26%)
- PHARMACIENS (17%)
- ORTHOPHONISTES (11%)
- MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES (7%)
- MEDECINS SPÉCIALISTES (5%)
- SAGES-FEMMES (2%)
- PÉDICURES-PODOLOGUES (2%)
- CHIRURGIENS-DENTISTES (1%)
- BIOLOGISTES (1%)
- ORTHOPTISTES (0,4%)

Source : données URPS. Base déclarative CPTS au 31 Décembre 2022 (retour de 41/47 CPTS = 87 %)

Part des professionnels adhérents par rapport aux territoires couverts par une CPTS



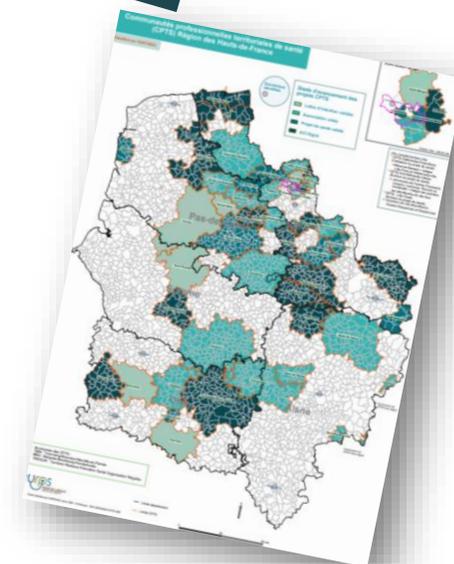
Exemple lecture : 5492 infirmiers exercent sur l'ensemble des territoires couverts par les CPTS répondantes. 1426 d'entre eux ont adhéré à une CPTS.

% d'adhésion par profession

- Biologistes* : **77%**
- Pharmaciens* : **75,3%**
- Médecins généralistes : **46%**
- Orthophonistes : **35,7%**
- Infirmiers : **26 %**
- Sages-femmes : **24,9%**
- Orthoptistes : **15,1%**
- Pédiatres-podologues : **10,7%**
- Masseurs-kinésithérapeutes : **9,4%**
- Médecins spécialistes : **8,9%**
- Chirurgiens-dentistes : **4,1%**

- Pour télécharger tous les documents ressources :

- ✓ Version actualisée du **Guide Pratique des CPTS HDF**
- ✓ Plaquette sur **l'Avenant 2** des CPTS et décryptage de la note
- ✓ Plaquette **Soins Non Programmés des CPTS**
- ✓ Comptes-rendus des **ateliers inter-CPTS HDF**
- ✓ **Carte interactive des CPTS HDF**
- ✓ **Cartes DAC et CLS** avec les CPTS HDF



Site dédié aux exercices
coordonnés en cours de
création

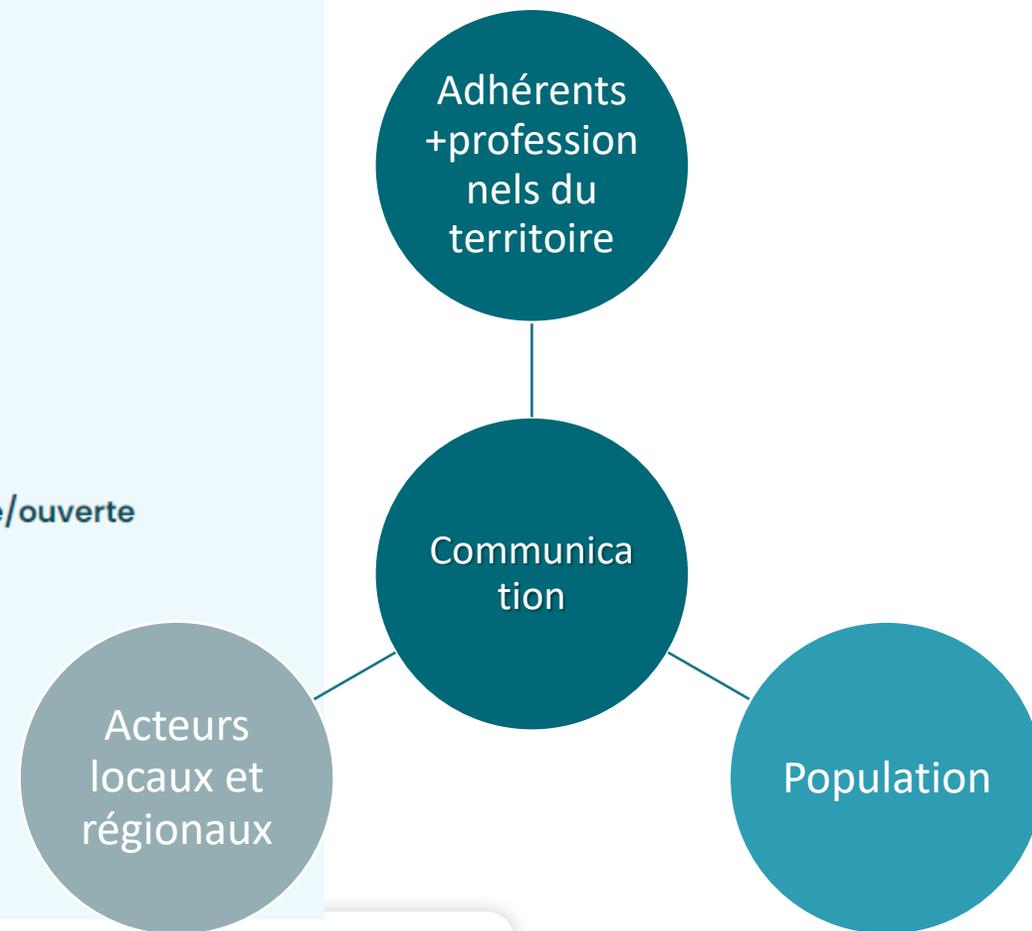
La communication

Synthèse des principes clés d'une CPTS

La CPTS n'est pas une structure de soins mais une organisation qui s'appuie sur l'existant du territoire !



➤ Un enjeu au cœur de la vie des CPTS



Besoins CPTS	Actions URPS
Communiquer aux <u>professionnels de santé du territoire</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Informe du projet et de la création de la CPTS (RIT, AGC) - Met en relation les professionnels avec la CPTS - Relai la vie de la CPTS (AG annuelle par ex) et en cas d'évolution (nouveau territoire par ex...)
Apporter de l'information aux <u>porteurs et coordonnateurs de CPTS</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Diffusion d'une Newsletter trimestrielle à destination des porteurs et coordonnateurs de CPTS (information des sujets nationaux et régionaux, relai APP, retours d'expériences de CPTS...)
Faciliter la communication de la CPTS de leurs actions <u>auprès de leurs adhérents et des acteurs du territoire</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Conception d'un kit communication comprenant notamment un masque de newsletter type en cas de besoin - Sensibilisation aux règles RGPD
Sensibiliser un plus grand nombre de professionnels de santé	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de réunions à destination d'une profession (à la demande d'une CPTS (ex : kinés / CPTS Coeur de Flandres) ou d'une profession (ex : orthophonistes, sages-femmes, pédicures-podologues...)

• Sondage

- Seriez-vous intéressé par un kit de communication (masque de Newsletter...)?

→ Oui

→ Non

→ Non concerné

- Avez-vous des suggestions pour vous aider dans votre communication ?



Seriez-vous intéressé par un kit de
3. communication (masque de
Newsletter) ?

107 répondants

1

Oui

73%

78 

2

Non

10%

11 

3

Non concerné

17%

18 

4. **Avez-vous des suggestions pour vous aider dans votre communication ?**

23 répondants

- Actualiser une FAQ, lien direct pour remonter les informations en temps réel
- Proposer des formations autour du sujet de la communication
- Tutos, Webinaire
- Formation aux réseaux sociaux
- Aide à la mise en place du RGPD
- Sensibiliser davantage autour de l'aspect légal de la communication
- Créer un groupe de discussion incluant professionnels de santé et associations sans laisser apparaître les numéros de téléphone des professionnels
- Avoir les adresses mails
- Des chargés de communication
- Des idées de sites intéressants
- Favoriser les partages, la communication des CPTS avec l'inter CPTS
- Diffuser l'information

Les ressources humaines

Difficultés de recrutement des coordonnateurs

- Peu de candidats et de profils adaptés au poste
- Embauche à 0,5 ETP avant le financement de l'ACI
- Souvent recours à des prestataires de services ou auto-entrepreneurs ou du personnel mis à disposition par les collectivités ou des établissements de santé

Hétérogénéité des conditions de travail

- Grille salariale, convention collective...

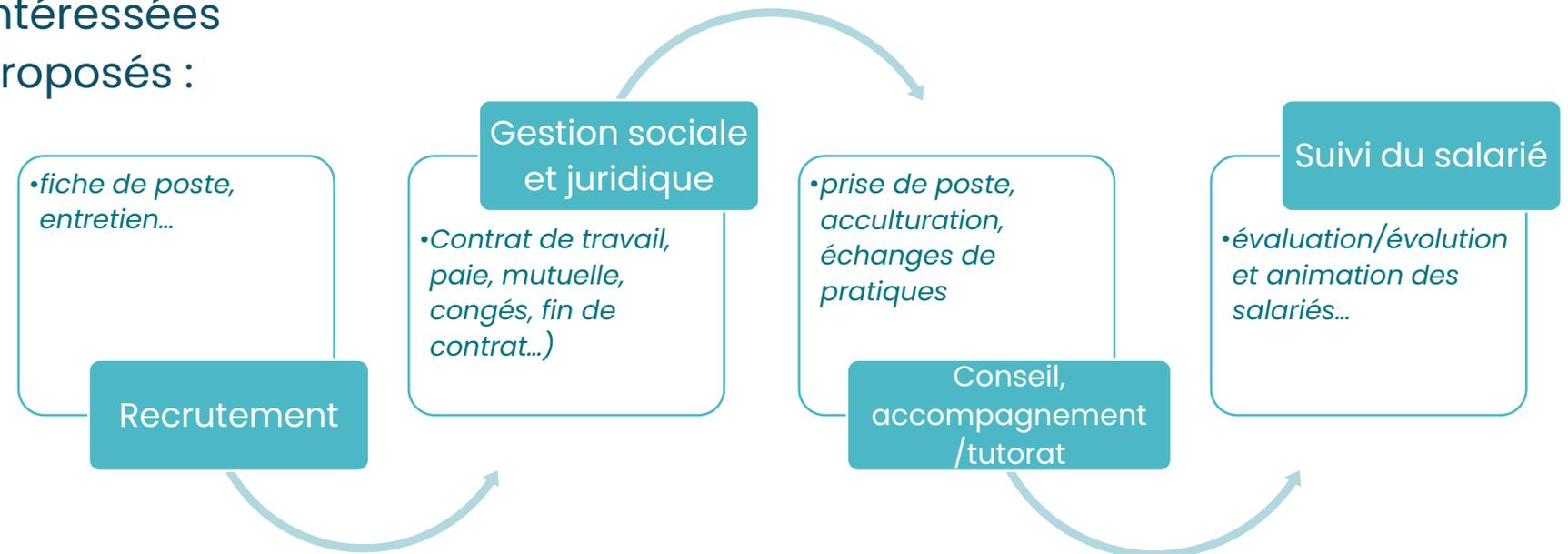
Démarches RH complexes pour les professionnels employeurs

- Chronophages, administratives et nécessitant des expertises spécifiques : réglementation code du travail entraînant une responsabilité juridique et des situations complexes de fin de contrat à anticiper (peu de visibilité sur les financements, salarié non compétent => besoin d'accompagnement dans la procédure)...

Difficultés d'accompagnement des missions des salariés

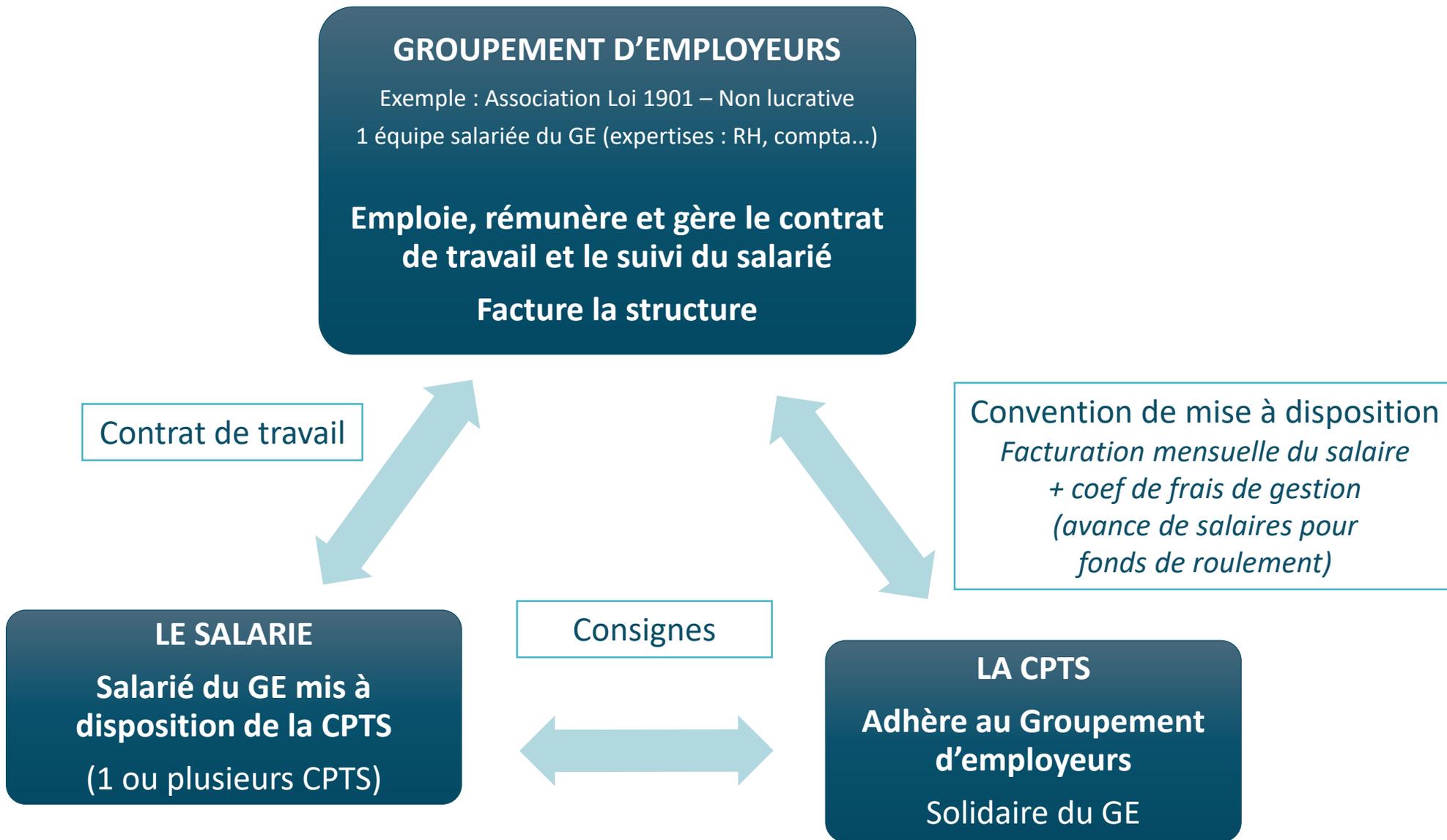
- Besoin d'expertises techniques spécifiques et de partages d'expériences inter-CPTS...

- Dans d'autres régions : des expériences de portage et de suivi salarial existent portés par les URPS (ex : Groupement Employeurs)
- En région HDF : une enquête menée auprès des CPTS
 - **71,5 %** des CPTS intéressées
 - Par les services proposés :



- Enjeux :
 - ✓ Sécuriser les dirigeants des CPTS
 - ✓ Accompagner les salariés des CPTS

Qu'est-ce qu'un Groupement d'Employeurs (GE) ?



- Poursuite de l'étude de faisabilité : conditions de mise en place / services proposés (GE et/ou URPS)
- Une piste récente à explorer : proposition de mutualisation avec d'autres URPS au niveau national
- La suite
 - ✓ Relance de l'enquête aux CPTS sur les besoins RH => fin juin
 - ✓ Retour sur la faisabilité d'un GE et des services proposés => en septembre
 - ✓ Constitution d'un groupe de travail sur les besoins RH avec les CPTS volontaires => T3
 - ✓ Groupement Employeur et/ou accompagnement RH => effectif en 2024



QUESTIONS :

Pas de questions sur le Wooclap.

- ① Gestion quotidienne des CPTS
- ② Mise en œuvre opérationnelle des missions
- ③ Enjeux des inter-CPTS

➤ Caroline DE PAUW, Directrice, URPS Médecins Libéraux

Les missions obligatoires



Accès aux soins : accès à un médecin traitant



Accès aux soins : prise en charge des soins non programmés en ville



Organisation de parcours pluriprofessionnels autour du patient



Développement des actions territoriales de prévention (avec un zoom sur l'ETP)



Gestion des crises sanitaires graves

Les missions optionnelles



Qualité et pertinence des soins



Accompagnement des professionnels de santé sur le territoire

Projet de répertoire des actions locales et régionales

Besoins CPTS/ URPS :

- Avoir une visibilité partagée des actions opérationnelles pour les CPTS
- Intégrer les CPTS volontaires dans les dynamiques mono et interprofessionnelles des URPS

Proposition d'action :

- Mettre en place un répertoire recensant les actions locales (CPTS) et régionales (URPS)
 - *Actions répertoriées par mission et thématique*
 - *Critères de référencement :*
 - *Plusieurs URPS ou CPTS concernées*
 - *Pas de financement par des industriels*

Objectifs :

- Mutualiser et capitaliser les actions existantes et à venir
- Proposer une « boîte à outils » régionale
- Identifier et mettre en relation les CPTS qui le souhaitent sur une même thématique
- Faire synergie et développer les complémentarités CPTS/URPS en intégrant des actions où chacun trouve sa place

Votre intérêt sur les
projets thématiques
vous sera demandé en
fin de séquence

Mission 1 : accès aux soins

Médecin Traitant (MT) et Soins Non Programmés (SNP)

→ Cette action vise à permettre aux patients d'accéder à un médecin traitant, notamment sur les territoires en tension démographique.

- **Constats :**

- Une densité médicale en baisse (8,2*)
- Des médecins impliqués dans les CPTS de manière variable
- Des médecins installés en tension pour répondre à toutes les sollicitations des patients (départ à la retraite, frein à l'installation...)
- Des données de patients sans MT perfectibles

- **Rôle des CPTS :** Réfléchir collectivement à des solutions adaptées au territoire et à la démographie médicale du territoire

- **Quantifier la demande : le nombre de patients sans MT et le profil de ces patients**
 - *Protocole de recensement des patients à destination des acteurs du territoire*
 - *Formulaire en ligne accessible aux patients sans MT*
- **Quantifier l'offre : les médecins susceptibles de prendre des nouveaux patients, les mouvements potentiels et leurs besoins**
 - *Réalisation d'un sondage ou organisation d'une réunion monopro*
 - *Sensibilisation sur l'enregistrement des patients suivis*
 - *Sensibilisation sur les dispositifs de gain de temps médicaux*
 - *Attractivité du territoire (journée d'installation, Maître de Stage des Universités (MSU)...)*
- **Communiquer auprès des professionnels et/ou de la population**
 - *Création d'un annuaire avec recensement des médecins disponibles dans le cadre de l'accès à un MT (ex : CPTS BBH)*
 - *Sites internet, réseaux (ex : CPTS Liévin)*
 - *Mise en place d'une ligne téléphonique (ex: CPTS Nord Aisne)*



Atelier MT le 05 Janvier 2023 (*Compte-rendu et support sur le site*)

- Aide à la réalisation du sondage et à sa diffusion auprès de tous les médecins
- Organisation de réunions à destination des médecins (besoins médicaux)
- Accompagnement territorialisé avec sondage médecins si besoin
- Communication sur les dispositifs de gain de temps médical ? Assistant médical ?
- Formations délocalisées des Maîtres de Stages Universitaires (MSU)
- Autres besoins ?

→ Mettre en place une organisation coordonnée pluriprofessionnelle visant à permettre la prise en charge le **jour-même ou dans les 48h** de la demande d'un patient du territoire en situation d'urgence non vitale

Principe : s'appuyer sur l'existant – Ne pas forcément mettre en place un nouveau service si la réponse est déjà adaptée sur votre territoire

Plusieurs organisations recensées dans la région :

- Dispositif de tri et d'orientation
- Planning d'astreinte
- Agenda partagé
- Ligne téléphonique (personne physique ou secretariat délocalisé)
- Centres de SNP
- Téléconsultations multisites CPTS



- C'est à la CPTS de choisir son organisation et au SAS ensuite de s'appuyer dessus
- La participation d'un professionnel au SAS est sur la base du volontariat
- Prise de contact avec la régulation de médecine générale pour définir les modalités de la collaboration. (*Personne contact, listes des professionnels, modalités de réponse à apporter...*)



Organisation de la CPTS





• Coup de pouce URPS

- **Plaquette SNP** → Cette plaquette vous apporte des pistes de réflexion sur le mise en place de votre action SNP au sein de votre CPTS



• Perspectives

- Ouverture à d'autres professions (SAS Infirmiers...)
- Équipes de Soins Spécialisés (Ophtalmos, Pédiatrie...)



- **Atelier le 06 Avril 2023 inter-CPTS** → L'objectif de cet atelier était de faire un état des lieux sur les différentes organisations de SNP au sein de vos CPTS ainsi que sur le SAS en région

- **Allo-Ortho PPSO** (Plateforme Prévention Soins Orthophonie) et **LAC** (Liste d'Attente Commune)

- Mme Dupont, Présidente URPS Orthophonistes HDF



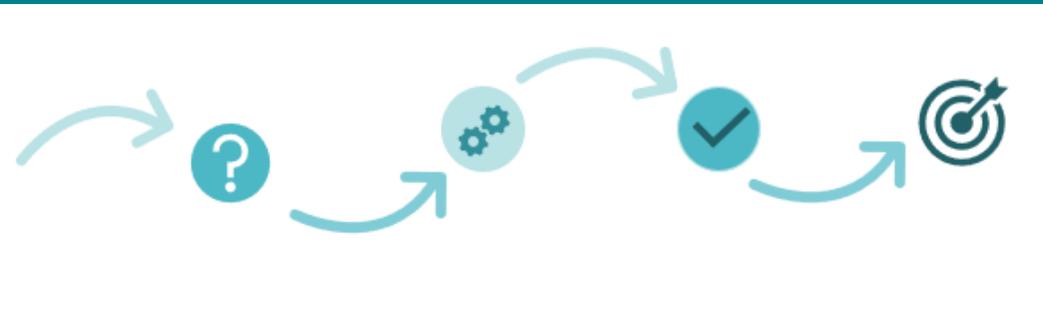
• Echanges

- Vos questions, remarques et suggestions



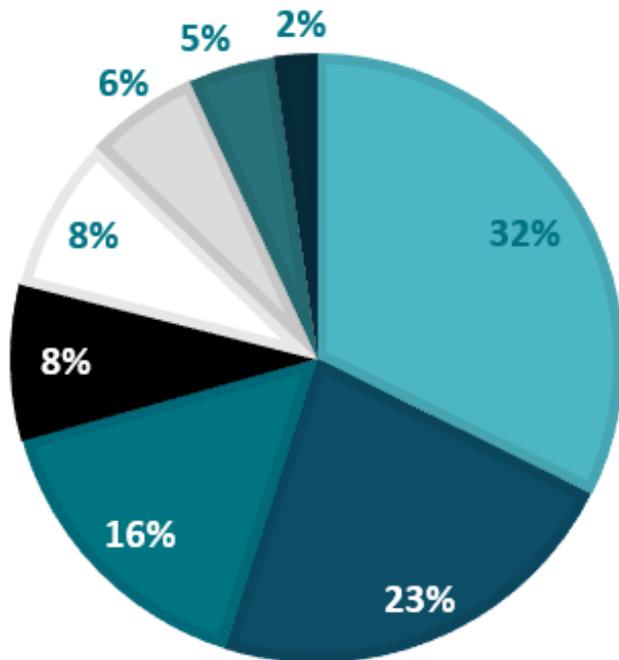
Mission 2 :

Organisation de parcours pluriprofessionnels autour du patient



→ Mise en œuvre d'un parcours répondant aux besoins des territoires pour améliorer le suivi des patients

Actions CPTS



- Le rapport Ville-Etablissements de santé (32%)
- La personne âgée (23%)
- Les maladies chroniques (16%)
- La santé mentale (8%)
- L'enfance (8%)
- Autre (6%)
- Les addictions (5%)
- La santé de la femme (2%)

Quelques exemples :

Parcours ville-hôpital : **Protocole insuffisance cardiaque en collaboration avec le CH**
CPTS Calaisis

Parcours enfance : **Parcours Troubles dys**
CPTS Pévèle du Douaisis

Parcours santé de la femme : **de son désir de grossesse à son retour à domicile post-maternité**
CPTS Grand Douai

Parcours

Le rapport Ville
Etablissement
de santé
(43 CPTS)

Les sorties d'hospitalisation (14 CPTS)



Travaille sur le lien ville-établissement de santé (10 CPTS)



La personne
âgée
(30 CPTS)

Le maintien à domicile de la personne âgée (11 CPTS)



La prise en charge des patients âgés polypathologiques (6 CPTS)



Les maladies
chroniques
(21 CPTS)

La prise en charge du patient diabétique (6 CPTS)





• Coup de pouce URPS / Perspectives



➤ Travailler ensemble pour permettre la mutualisation des ressources

- Insuffisance cardiaque (dont Lab Parcours)
- Santé mentale
- Cœur de femme
- Maladie rénale chronique
- Troubles psychiques
- Endométriose
- Ostéoporose
- Lien EHPAD
- Protocoles de coopération
- Parcours santé des aidants
- Obésité - diabète
- ...



• Sondage

- Y a-t-il d'autres parcours sur lesquels vous souhaitez travailler ?
- Indiquez votre intérêt pour les différents parcours proposés (de 1 à 5 → 1 = Faible ; 5 = Fort)

6. Y a t-il d'autres parcours sur lesquels vous souhaitez travailler ?

22 répondants

- BPCO
- Personnes allophones
- Violences conjugales
- Précarité
- Parcours TND
- Cancers (cutanés, sein...)
- Bien vieillir
- Géronto psychiatrie
- Addictions
- Santé de l'enfant
- Santé de la femme
- Dépistage apnées du sommeil
- Réhabilitation en kinésithérapie respiratoire...

7. Indiquer votre intérêt pour les différents parcours proposés

61 répondants



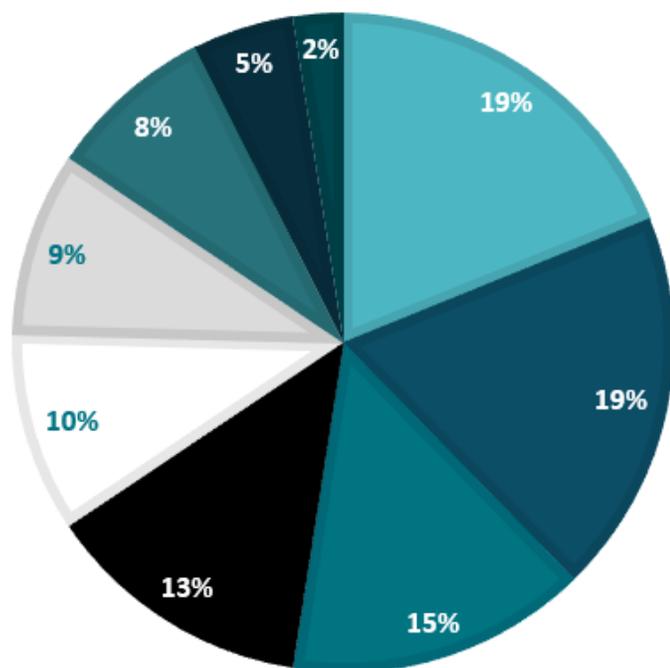
Mission 3 :

Développement des actions territoriales de prévention *(avec zoom sur l'ETP)*

→ Mise en place d'actions de prévention, de dépistage et de promotion de la santé pertinentes au regard des besoins du territoire avec une dimension pluriprofessionnelle



Actions CPTS



- Les maladies chroniques (19%)
- Les campagnes nationales (19%)
- La petite enfance (15%)
- Les cancers (13%)
- L'Education Thérapeutique du Patient (10%)
- Les addictions (9%)
- La personne âgée (8%)
- La vaccination (5%)
- La promotion de l'activité physique (2%)

Exemple de prévention cancers :

- Sensibilisation au **dépistage du cancer colorectal**
CPTS Grand Amiens
- Atelier de sensibilisation aux **gestes d'autopalpation pour le cancer du sein**
- CPTS Littoral en Nord

Actions de prévention

Les maladies chroniques
(23 CPTS)

La prévention du diabète (10 CPTS)



La petite enfance
(18 CPTS)

Le Développement de la petite enfance (6 CPTS)



Les cancers
(16 CPTS)

Améliorer le dépistage des cancers (10 CPTS)



L'ETP
(20 CPTS)

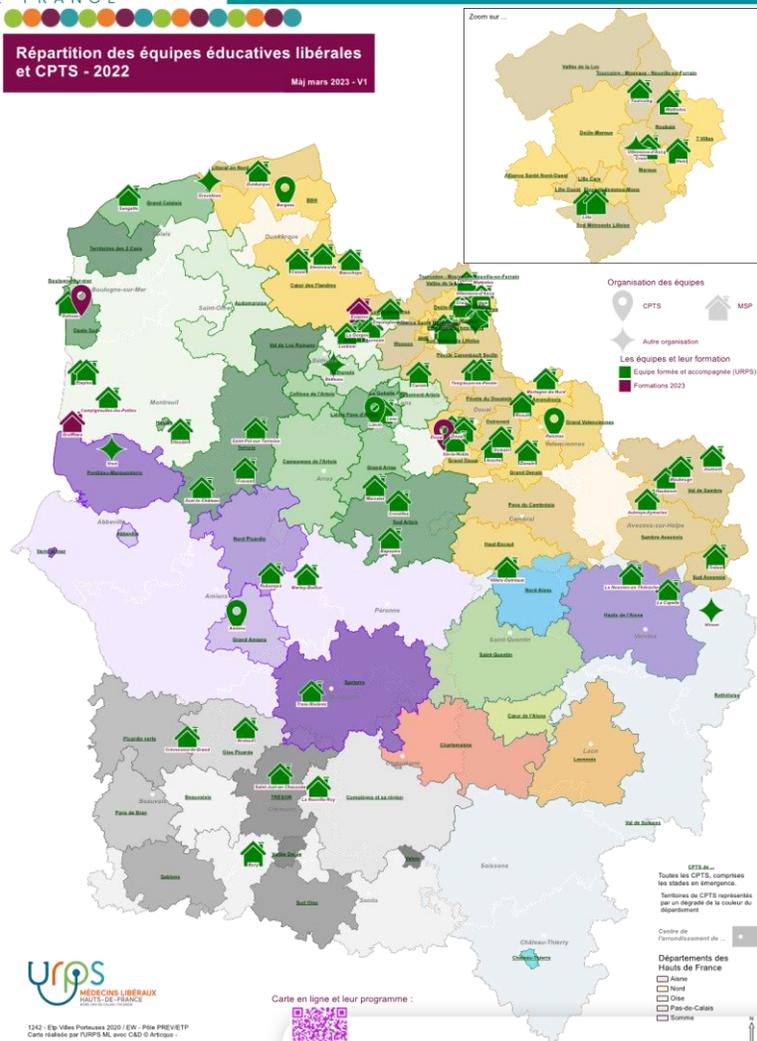
Promouvoir l'ETP sur le territoire (20 CPTS)



ZOOM SUR L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT (ETP)

- Marine HOULLIER, Responsable Thématique ETP, URPS Médecins Libéraux

Répartition des équipes éducatives libérales et CPTS - 2022
Maj mars 2023 - V1

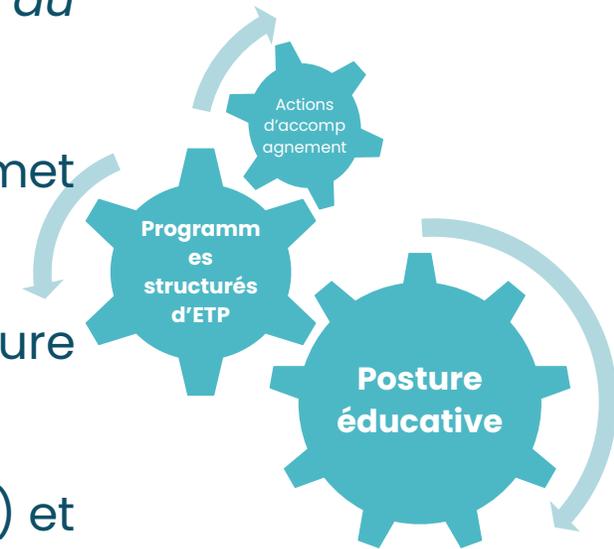


17/29 CPTS en fonctionnement (ACI)
et
3 CPTS en émergence
(stade projet de santé)
accompagnées dans le cadre d'un
projet en ETP

6 CPTS porteuse d'une autorisation
à dispenser un programme d'ETP

60 équipes éducatives de proximité
réparties sur **40 CPTS**
(70% des CPTS concernées par une
offre d'ETP sur leur territoire)

- Selon l’OMS, « l’éducation thérapeutique du patient vise à aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique. »
- On considère l’ETP comme une **démarche intégrée aux soins**, et qui se met en œuvre :
 - Dans le cadre de **programmes structurés d’ETP**
 - Dans le cadre des **pratiques professionnelles quotidiennes** (posture éducative)
- L’ETP participe à **l’amélioration de la santé** du patient (biologique, clinique) et à l’amélioration de sa **qualité de vie**. (HAS) Les finalités spécifiques de l’ETP sont :



Programme d'ETP = ensemble coordonné d'activités d'éducation animées par des professionnels de santé formés à l'ETP.



Bilan éducatif
partagé

- **Entretien individuel** (soignant/patient)
- Identifier ses besoins, ses attentes, ses préoccupations et formuler avec lui des objectifs d'apprentissage = programme personnalisé d'ETP.



Mettre en
œuvre les
séances d'ETP

- **Séances** individuelles ou **collectives** (le plus souvent)
- Utilisation de techniques - outils pédagogiques : exposés interactifs, brainstorming, étude de cas, photo-expression, simulation de gestes, ...



Evaluation
partagée

- Entretien individuel (soignant/patient)
- Faire le point avec le patient sur ce qu'il a appris, compris, retenu, et ce qu'il reste à acquérir/renforcer (proposition de suivi, autre programme, etc.)

Programmes d'ETP mis à disposition par l'Union des URPS :



Diabète de type 2



Risque cardiovasculaire



BPCO de grade I et II



Surpoids de l'enfant de 6 à 12 ans

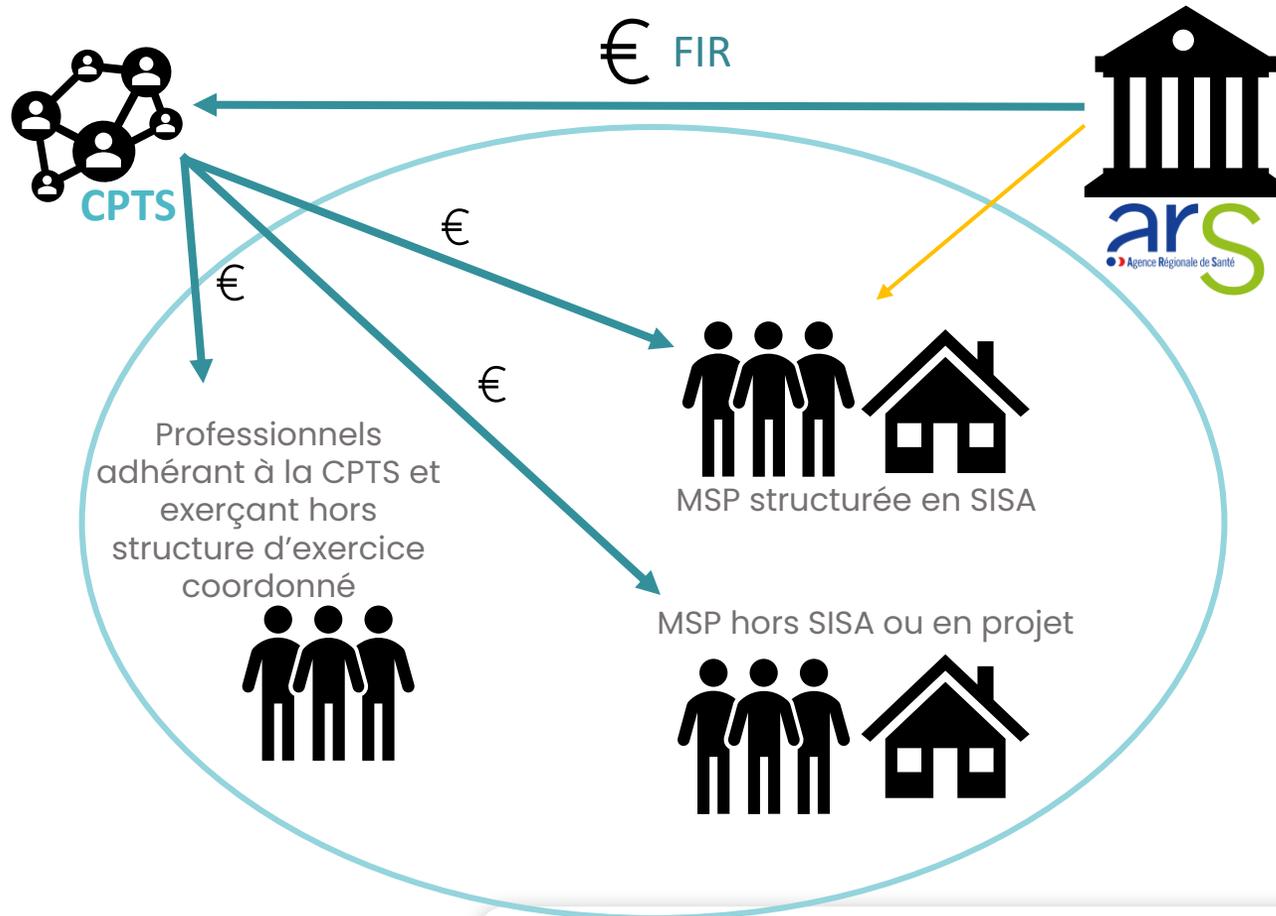


Post chirurgie bariatrique

A venir / perspectives :

- Covid long
- Anticancéreux oraux
- IRC...

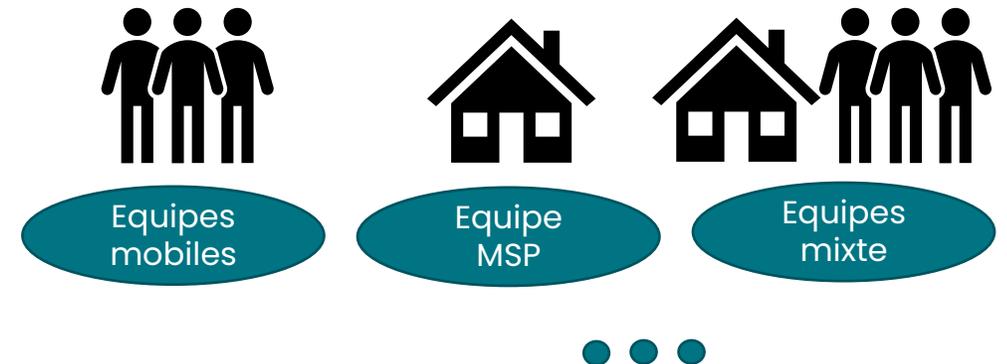
Modèle économique :



Typologie de l'équipe dispensatrice :

« Les programmes d'ETP (...) sont coordonnés par un médecin, par un autre professionnel de santé (...) et doit être mis en œuvre par au moins deux professionnels de santé de professions différentes »

Arrêté du 30 décembre 2020 relatif au cahier des charges des programmes d'éducation thérapeutique du patient



Par conséquent, il est possible pour une CPTS de :

- porter une déclaration de programme d'ETP ;
- bénéficier d'une dotation sur le FIR au titre de l'ETP (selon les mêmes modalités qu'une structure d'exercice coordonné type SISA) ;
- reverser les forfaits/patients à ses membres pour leur participation au programme d'ETP.

!/ \ Conformément aux dispositions ci-dessus, l'octroi d'un financement au profit de la CPTS n'est possible que si l'ETP fait partie intégrante du projet de santé de la CPTS annexé à l'ACI.

Exemple d'actions menées en ETP par les 20 CPTS en région

Témoignage :

- Mylène Laforge,
CPTS Grand Calaisis

- **Soirées d'information**
- **Soirées de sensibilisation** sur l'ETP ou spécifiques / thématiques (par ex : obésité de l'enfant – adulte)
- **Sessions de formation ETP** (niveau 1 – 40h)
- **Création d'équipe mobile ETP** / thème de programme
- Réflexion sur **l'articulation des offres de programmes** (en lien avec les établissements de santé, réseaux associatifs, offres en ville) ,
- Création de **répertoire de ressources** mobilisables
- Réalisation d'une **cartographie des offres de programmes disponibles**
- Conception **d'outils de communication** (plaquette, affiche)
- Réflexion sur la **structuration des parcours éducatifs**



Intérêt de développer l'ETP à l'échelle d'une CPTS

À l'échelle d'une CPTS, le développement de l'ETP contribue :



Coup de pouce URPS sur le champ de l'ETP :

(accompagnement « à la carte » en fonction des besoins)

- À **améliorer la prise en soins des personnes vivant avec une maladie chronique** et à la structuration des parcours de santé,
- À **développer la coopération interprofessionnelle** à l'échelle de la ville (partage d'une culture commune, coanimation des ateliers),
- À **renforcer la coordination** entre structures et acteurs de santé (établissements hospitaliers et médicosociaux),
- À **faire connaître l'existence des programmes d'ETP** et permettre une meilleure orientation des patients,
- À **capitaliser sur l'existant (avec les MSP notamment)**.

Former les professionnels à la dispensation de l'ETP

Accompagner les équipes qui souhaitent dispenser de nouveaux programmes

Travailler sur l'articulation des programmes dans une logique de parcours

Sensibiliser les professionnels à la démarche ETP

Elaborer et diffuser des outils de communication

Réaliser une cartographie de l'offre

Développer des partenariats

• Coup de pouce URPS



- Les addictions (tabac...)
- Les cancers (col de l'utérus, ...)
- Les maladies chroniques (Ostéoporose, Maladie Rénale Chroniques, Risque cardiovasculaire...)
- La santé environnementale (1000 premiers jours, ...)
- L'enfance (Troubles alimentaires, ...)
- Les violences intra familiales
- L'activité physique et lutte contre la sédentarité
- Education Thérapeutique du Patient
- ...



Perspectives

- Intégration de nouvelles actions dans le cadre du Plan Régional de Santé mais pas que (Santé de genre, santé sexuelle, Obésité de l'adulte, prévention des chutes ...)
- Renforcer les pratiques des professionnels de santé

• Enjeux

- Travailler ensemble dès la conception
- Développement des nouvelles actions avant et pendant les ACI signés



• Sondage

- Y a-t-il d'autres thèmes de prévention sur lesquels vous auriez envie de travailler ?
- Indiquer votre intérêt à être sollicité sur chaque action de prévention portée par les URPS afin d'être associé dans la construction de l'action (*Echelle 1 à 5*)

Y a t-il d'autres thèmes de
**8. prévention sur lesquelles vous
souhaitez travailler ?**

30 répondants

- Démocratie sanitaire
- Surconsommation médicamenteuse
- Santé mentale
- Devenir Zen
- Dépistage IST
- VIH
- Filière visuelle

Indiquer votre intérêt à être sollicité sur chaque action de prévention

9. portée par les URPS afin d'être associé dans la construction de l'action

84 répondants

Sollicitation action de prévention



Mission 4 :

Gestion des crises sanitaires graves



• Attendus

- Trame nationale => modalités de réponse à 5 types de situations sanitaires exceptionnelles (SSE)
- Au niveau régional, l'ARS «accompagne» les CPTS sur le sujet et la rédaction du plan d'action => **Webinaire 27 juin à 20h**
- Après la contractualisation ACI, les CPTS ont 6 mois pour démarrer la mission et 18 mois pour finaliser la rédaction du plan. Pour les CPTS ayant déjà signés l'ACI, à partir de la parution de la trame nationale au 01/12/2022.



• Coup de pouce URPS / Perspectives

- Capitalisation sur expériences Covid des CPTS et URPS
- Outils numériques, veille et sécurité sanitaire (Répertoire / Annuaire)
- Approche one health / cabinet durable

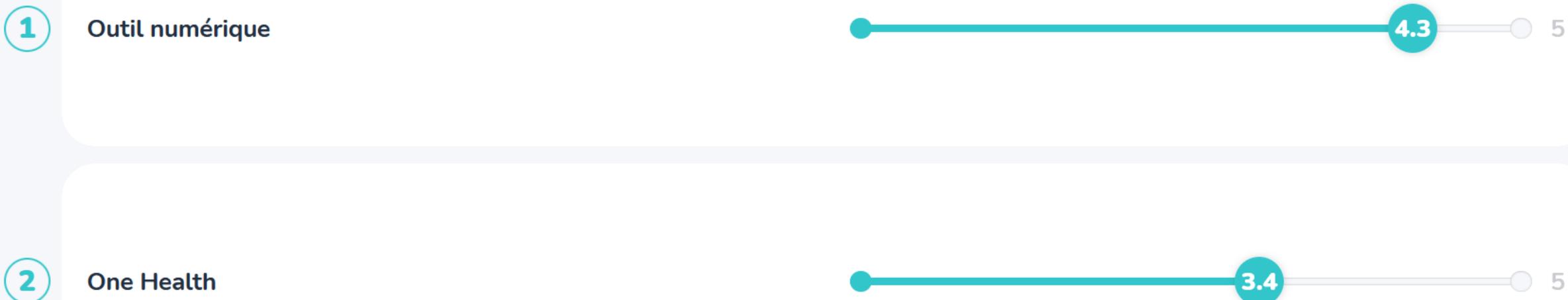


• Sondage :

- Indiquez votre intérêt pour les perspectives proposées (de 1 à 5
→ 1 = Faible ; 5 = Fort)
 - Outil numérique
 - One Health

10. Indiquez votre intérêt pour les perspectives proposées

72 répondants



Mission 5 :

Qualité et pertinence des soins

→ Développer une démarche qualité dans une dimension pluriprofessionnelle et formaliser des retours d'expérience en vue d'harmoniser les pratiques.



• Actions CPTS

- Réunions pluriprofessionnelles
- Groupe de pairs
 - Dr Dacquigny, CPTS Audomaroise



• Perspectives

- Serious Game vigilances
- Groupes qualité pluriprofessionnels



• Coup de pouce URPS

- OPTIMED (*OPTImisation de la prescription MEDicamenteuse de la personne âgée de 65 ans et plus*)
- latoprev (article 51)
- Lutte contre antibiorésistance (*Antibiogramme ciblé approche*)



• Sondage

Y a-t-il d'autres actions sur lesquelles vous souhaitez travailler ?

**Y a-t-il d'autres actions sur
11. lesquelles vous souhaitez travailler
?**

6 répondants

- Prévention sur perturbateurs endocriniens
- Accompagnement au management
- Communication non violente
- Réponse au malaise à la fois des professionnels de santé et des patients

Mission 6 :

Accompagnement des professionnels de sante sur le territoire

Y a-t-il d'autres actions sur 12. lesquelles vous souhaitez travailler ?

11 répondants

- Echanges de pratiques
- Gestion du temps
- Soins des professionnels

Répertoire :

- Vous souhaitez proposer une action, un projet intéressant à partager :
 - ✓ Envoyer un mail à : intercpts-hdf@urps-hdf.fr
- Diffusion du répertoire en 2024, avec une actualisation annuelle – Lien atelier

Groupe de travail ou autres actions :

- Vous souhaitez intégrer un des groupes de travail sur les sujets évoqués ou autres actions
 - ✓ Indiquez vos coordonnées + choix thématique(s)

Thématique	
Contexte	
Objectifs	
Descriptif	
Acteurs	
Suivi	
Contact	
Suivi	
Contact	

- ① Gestion quotidienne des CPTS
- ② Mise en œuvre opérationnelle des missions
- ③ Enjeux des inter-CPTS

➤ Adeline TOWNSEND, responsable Pôle Offre de soins, URPS Médecins Libéraux

- Rôle d'animation collective des CPTS en région
- Organisation de rencontres inter-CPTS :
 - Selon thématique
 - Projet similaire
 - Territoire proche
 - DAC, CLS, bassin de vie...



- Les ateliers inter-CPTS (tous les 1^{ers} jeudis du mois !)
 - Atelier 1 : Accès à un Médecin Traitant
 - Atelier 2 : Gestion de l'association
 - Atelier 3 : Le Système d'Information
 - Atelier 4 : SNP et SAS

Rendez-vous sur la page dédiée aux CPTS de notre site internet pour télécharger le support et les comptes-rendus des ateliers !

Agenda des ateliers 2023



① → 7 Septembre 2023

② → 5 Octobre 2023

③ → 9 Novembre 2023

④ → 7 Décembre 2023

• Sondage



Quelles sont vos souhaits de thématique d'atelier inter-CPTS ?

- Communication
- Ressources Humaines
- Répertoire d'actions
- Parcours pluriprofessionnels
- Actions de prévention
- ETP
- Qualité et pertinence (Groupe Qualité...)
- Accompagnement des professionnels (burn out, MSU, attractivité territoriale...)
- Autres suggestions

Quelles sont vos souhaits de thématiques d'atelier inter-CPTS ?

- Parcours pluriprofessionnel
- ETP / prévention
- RGPD
- Gestion humaine et mise en place d'une dynamique pérenne dans le temps
- Faire avec les habitants
- Dépenses argent publique : quelles sont les obligations ?
- Gestion du temps
- Connaître les instances et comment bien travailler ensemble ?
- Management et coordination
- Santé sexuelle
- Les protocoles
- Les SNP Dentaires
- Communication
- Actions de prévention
- Gestion crise sanitaires

- France Assos Santé
 - Mr Lebrun – Président France Assos Santé
- L'associations inter-CPTS du 59
 - Dr Delobelle – Président de l'inter-CPTS du 59
 - Dr Ryckewaert – Président de l'association SAS-LIB 59
- Le collectif Inter CPTS 62
 - Dr Elmasri – Président CPTS Liévin Pays d'Artois
 - Dr Dacquigny – Président CPTS Audomaroise



Les systèmes d'information et les CPTS : un accompagnement à la carte !

- Stéphanie CUISSETTE, responsable Système d'Informations, URPS Médecins Libéraux

- Différents interlocuteurs pour échanger sur les systèmes d'information
- Beaucoup de solutions numériques pour les CPTS
- Nombreuses sollicitations des industriels pour présenter leur outil
- Deux dimensions à appréhender :
 - Gestion de la vie associative (gestion des réunions, gestion de la dotation ACI, visibilité de la CPTS, ...)
 - Coordination médicale entre les acteurs du territoire (échanges sécurisés, outil de coordination,...)

- Avec le soutien de l'ARS
- Accompagnement URPS/GRADeS Sant&numérique
- Co-construction de l'accompagnement avec la mise en place de 2 réunions en décembre 2022 pour définir avec vous l'accompagnement souhaité :
 - Accompagnement individuel
 - Accompagnement au travers d'un marché multi-attributaire porté par le GRADeS sant&numérique
- Envoi d'un questionnaire en janvier 2023

- Nombre de réponses : 39
 - **Objectif** : identifier les CPTS déjà outillées, les outils numériques et le besoins d'accompagnement
- **Nombre d'outils utilisés par CPTS**
 - 0 à 7 outils différents
 - Moyenne de 2,6 outils
- **Types d'outils**
 - En majorité des outils pour la gestion administrative (gestion des réunions, gestion financière,...)
 - Peu d'utilisation d'outils de gestion médicale (gestion dossier patient, SNP, ...)
 - Selon le stade d'avancement des CPTS l'utilisation est variable (allant d'un forum de discussions pour les adhérents à un système de gestion documentaire ou annuaire)
- **Retour sur vos difficultés**
 - De nombreux outils différents
 - Certains outils sont non sécurisés ou non adaptés

Accompagnement URPS/GRADeS Sant&Numérique :

- Mise en place d'un entretien individuel (échange d'une heure, en visioconférence)
- Points abordés lors de l'entretien :
 - Point sur les outils utilisés par la CPTS
 - Échange sur vos besoins SI :
 - Vie associative
 - Coordination médicale en fonction des missions de la CPTS (SNP, Télésanté, messagerie sécurisée, outils de coordination,...)
 - Échange sur l'accompagnement proposé :
 - Accompagnement individuel (aide à la contractualisation,...)
 - Accompagnement au travers d'un marché multi attributaire

⇒ Réalisation d'un compte-rendu

- ⇒ Retracer vos besoins en outils numériques
- ⇒ Présenter les solutions numériques répondant à vos attentes.
- ⇒ Mettre en avant vos demandes d'informations complémentaires (ex : information sur la messagerie sécurisée, mon espace santé,...)

- **Tableau comparatif des outils numériques** : Réalisation par le GRADeS Sant&numérique d'un tableau comparatif des outils numériques :
 - Gestion administrative
 - Gestion médicale
- **Marché multi-attributaire** :
 - Publication du marché : juillet 2023
 - Analyse et choix des solutions : fin septembre 2023
 - Mise à disposition du marché auprès des CPTS : novembre 2023

Process marché public multi attributaires



Contacts

contact.cpts@urps-hdf.fr

contact@esante-hdf.fr

UNION
des URPS
HAUTS-DE-FRANCE

Sant & Numérique
Hauts-de-France

- Prochain webinaire :

Le RGPD dans votre pratique quotidienne !

Mes obligations en SI

6 juillet 2023

20h30 en webinaire

Webinaire en partenariat avec la CPAM

Plus d'infos : stephanie.cuissette@urpsml-hdf.fr





Bon appétit et bons échanges !



03 20 37 95 90



intercpts-hdf@urps-hdf.fr



MAISON DES URPS

11 square Dutilleul – 59000 LILLE



www.urps-hdf.fr



Restitution des ateliers

➤ Comment mobiliser et faire participer les professionnels de santé ?



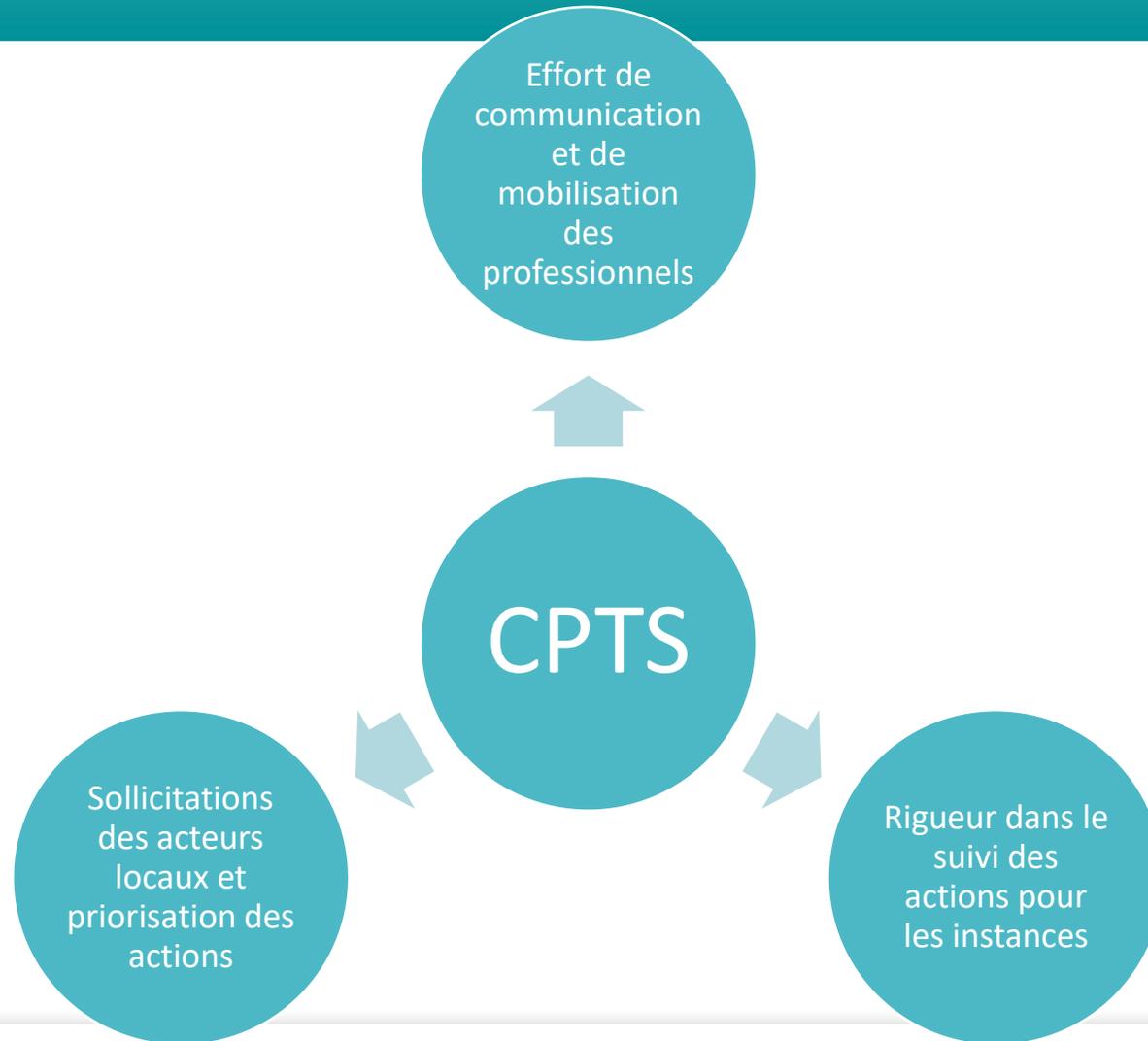
➤ Comment bien préparer le dialogue de gestion avec les instances ?



- Comment développer les coopérations avec les acteurs du territoire ?



Clôture de la Journée



Merci de votre participation !





Merci à tous !



03 20 37 95 90



intercpts-hdf@urps-hdf.fr



MAISON DES URPS

11 square Dutilleul – 59000 LILLE



www.urps-hdf.fr

